

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1967)
Heft: 65

Artikel: Les vingt-trois : essai de description de la bourgeoisie industrielle et financière suisse
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1029100>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les vingt-trois

Essai de description de la bourgeoisie industrielle et financière suisse

I Recherche d'un classement

La fourchette des revenus

M. Nello Celio, acceptant de gérer les affaires publiques plutôt que les affaires privées, s'est imposé, nous dit-on, un lourd sacrifice : ses revenus sont amputés des deux tiers. Il gagnait 300 000 francs; désormais il faudra « qu'il fasse » avec 100 000 francs. Entre un conseiller fédéral et un membre de la bourgeoisie d'affaires suisse, l'éventail des salaires est donc de 1 à 3. En accédant au Conseil fédéral, M. Georges-André Chevallaz aurait gagné deux fois son salaire actuel. Entre un magistrat d'une grande ville suisse ou d'un canton et un membre de la bourgeoisie d'affaires, le rapport est de 1 à 6. Entre la moyenne des salaires des employés et la moyenne des bourgeois d'affaires le rapport est de 1 à 20. Avec les ouvriers qualifiés, de 1 à 22 (gain moyen des ouvriers qualifiés 5,77 fr. l'heure en 1965; on compte 2400 heures de travail par an). Avec les ouvrières de l'industrie textile, il est de 1 à 40 (3,04 fr. l'heure en 1965).

L'actualité et les renseignements qu'elle nous apporte, confrontés avec les données de l'Annuaire suisse des statistiques, nous éclaire déjà sur la disparité des classes sociales en Suisse. Nous nous en sommes tenus d'ailleurs à des moyennes (nous montrerons plus loin que les 300 000 francs de M. Celio sont caractéristiques d'une certaine classe), mais les chiffres seraient plus éloquents encore si l'on recherchait les extrêmes : l'on sait que la Suisse compte plusieurs millionnaires de revenus, c'est-à-dire des contribuables qui déclarent gagner un million l'an. On objectera qu'il faut retenir non pas le gain nominal, mais le gain réel. La fiscalité corrigerait l'éventail, redistribuerait les revenus, nivellerait les différences.

Il n'en est rien. Pour deux raisons. Tout d'abord seules quelques communes et cantons, fiscalement chers, atteignent des taux de 30 %. Mais la bourgeoisie d'affaires habite des communes résidentielles au taux moins prohibitif. Un rapide sondage (cf. la charge fiscale en Suisse, 1964) le confirme : en additionnant les taux communaux, cantonaux et fédéraux, on obtient, nous ne citons que quelques hauts lieux, à Arlesheim (Bâle-Campagne) pour des revenus supérieurs à 200 000 francs, 21,9 %, à Küssnacht (Zürich), 23,3 %, à Riehen (Bâle-Ville) 23,4 %. En outre on admet qu'à ce niveau social-là, l'enrichissement s'obtient par la plus-value du capital (non imposable) mieux encore que par le revenu « salarial ». Ainsi on peut en déduire que la fourchette de la progression de l'impôt est approximativement de 1 à 3 pour une fourchette de revenus de 1 à 22.

Bref, même après correction fiscale, l'écart des revenus entre l'ouvrier et le grand bourgeois d'affaires peut être estimé à 1 contre 20. C'est un défi dans un petit pays qui par nature devrait respecter certaines traditions égalitaires; mais cette donnée est révélatrice encore d'une aptitude de la grande bourgeoisie à défendre aussi bien sur le plan politique que commercial ses intérêts.

Ces bourgeois princiers sont-ils nombreux ?

Moins d'un pour mille

Dans une étude du plus haut intérêt, « Esquisse d'une sociologie des classes sociales en Suisse », publiée par les « Cahiers internationaux de sociologie » (vol. 49, 1965), le professeur Maurice Erard, de l'Université de Neuchâtel, évalue, par rapport à la population active, la bourgeoisie d'affaires suisse à 0,8 %. Sur la base du recensement de 1960 (2,5 millions), cette couche supérieure comprendrait quelque 2000 têtes : soit les administrateurs des principales S.A. et les « banquiers privés ». Ce chiffre correspond

fiscalement à la catégorie des revenus qui excédaient, selon Erard, 150 000 francs en 1957-1958. Compte tenu de l'augmentation des salaires, pour autant que l'on puisse appliquer l'indice moyen à ces revenus-là, ce 0,8 % définit les revenus supérieurs à 240 000 francs. Soit ceux qui gagnent 20 000 francs par mois ou plus. Ils doivent être quelque 2000 en Suisse. Mais le montant du revenu n'épuise pas la définition de la haute bourgeoisie suisse. Ces bourgeois sont des hommes actifs pour la plupart. Quelles sont leurs responsabilités? Quels sont leurs pouvoirs ? Il était nécessaire de filtrer encore ces 2000 pour délimiter la strate supérieure. Voici le parti que nous avons retenu.

Présentation d'une méthode

Nous avons choisi les 30 plus grandes sociétés suisses. Leur liste nous a été fournie par le classement 1965 de l'Union de Banques suisses. Classement commode, car il groupe aussi bien les entreprises qui appartiennent à l'industrie, au commerce, à la banque et aux activités de financement qu'aux assurances. Il est donc plus complet que celui que publie, annuellement, la « National-Zeitung » et qui ne comprend ni les banques, ni les assurances. Voici cette liste arrêtée à fin 1964, par ordre d'importance en fonction de la valeur boursière.

Industries : Nestlé/Unilac, Hoffmann-La Roche, Ciba, J.R. Geigy, Sandoz, Alusuisse, Brown Boveri, Landis et Gyr, Lonza, Oursina, Sulzer, Câbleries de Cossonay, Georges Fischer, Conserves Hero.

Commerce

Jelmoli, Globus, USC, Migros, Usego.

Banques, sociétés financières

Crédit suisse, Union de Banques suisses, Société de Banque suisse, Banque populaire, Interhandel, Holderbank, Electro-Watt, Motor-Columbus.

Assurances

Compagnie suisse de Réassurance, Zurich Assurances, Accidents Winterthour.

Certes cette liste est sommaire. Elle ne comprend pas les entreprises de transport. Ainsi Swissair est éliminée arbitrairement alors qu'elle est un lieu de rencontre caractéristique d'hommes venus de l'économie publique et de l'économie privée. Des entreprises aussi représentatives du capitalisme suisse que Bally, Wander, Machines Oerlikon n'apparaissent pas. La liste des assurances est rapidement close. Enfin l'horlogerie est absente, par sa faute si l'on peut dire. Elle demeure une industrie parcellaire. Malgré son importance dans notre commerce extérieur, sa faiblesse financière est évidente. Aucune action horlogère n'est cotée aux trois principales bourses helvétiques.

Dans une étude plus complète, on ne saurait se limiter aux 30 entreprises retenues par l'UBS. Mais les piliers de l'économie suisse y figurent tous. C'est donc une sélection très représentative.

Peu de changements sont intervenus depuis 1964. Le plus notable est l'absorption d'Interhandel par l'UBS; mais il ne modifie pas nos conclusions.

Le Gotha de l'économie suisse

Nous avons établi un fichier recensant les administrateurs de ces trente sociétés suisses. Il n'a pu être établi qu'à partir des rapports des conseils d'administration. En effet, le répertoire des administrateurs suisses ne donne que les noms de ceux qui possèdent la signature. Il est donc fort incomplet.

On se procure assez facilement ces rapports de gestion. Ceux qui nous manquaient nous ont été fournis, sur simple demande, par les sociétés elles-mêmes. Nous n'avons essayé qu'un refus, Hoffmann-La Roche; son rapport ne pouvait être transmis qu'aux seuls actionnaires. Nous l'avons donc consulté aux Archives économiques de Bâle. Ce rapport d'ailleurs n'apprend rien. On sait qu'Hoffmann-La Roche ne publie même pas son chiffre d'affaires. Mais ses dirigeants sont psychologues. Plus le texte est vide, plus on en limite le tirage; c'est une manière de créer l'illusion qu'il contient une confidence. La présentation est en revanche d'un charme exceptionnel : pas d'illustration tape l'œil, un texte nu sur papier sobrement riche; on dirait une communication académique; premier prix d'élegance-vieille-maison !

Ce recensement nous a procuré quelque deux cents fiches; non compris les 25 membres du conseil d'administration de l'Union suisse des coopératives, les 27 membres de la Fédération des coopératives Migros, et les 8 membres d'Usego, dont les administrateurs appartiennent aux cadres de ces entreprises. Il faut donc souligner cette première constatation. Les Coopératives et Migros, dont le chiffre d'affaires commun a dépassé 4 milliards en 1965, apparaissent, au niveau du personnel dirigeant et des relations d'affaires, comme des entreprises réellement indépendantes du grand capitalisme suisse. Leur essor, leur renforcement en conséquence, est d'une extrême importance; ces deux sociétés sont un des rares contrepoids efficaces à l'économie de profit, les seules entreprises bien armées pour la lutte.

Nous avions donc en fiches quelque 200 noms. C'est peu pour figurer dans 27 conseils. Autrement dit les regroupements sont nombreux. Rares sont ceux qui n'apparaissent qu'une fois. Cela ne signifie pas que ces managers isolés ne sont que des comparses. Au contraire, ils ne font pas de la simple figuration : ils sont souvent les administrateurs directs de l'entreprise, tels MM. Bignami et Corthésy à Nestlé, formés par la société elle-même, des technocrates, des hommes que les états-majors sont tenus d'associer à leurs délibérations. Engagés à fond dans la gestion, les tâches de coordination, qui sont celles des capitalistes financiers et industriels, ne leur sont généralement pas dévolues.

Si aucune de ces deux cents fiches n'est indifférente, elles ne font pas apparaître assez clairement les interdépendances du capitalisme suisse. Aussi avons-nous procédé à un dernier filtre.

Le critère des trois

Dans son étude, Erard écrit : « Divers sondages m'amènent à conclure que la strate supérieure de cette bourgeoisie d'affaires comprend la plupart de ceux qui siègent dans plus de trois conseils d'administration ». Son fichier, beaucoup plus vaste que le nôtre, porte sur 1695 noms d'administrateurs. Finalement 103 personnes émergent : ce sont, dit-il, nos cent familles.

Avant d'avoir pris connaissance de son travail, nous avions adopté le même critère. Ne retenir, pour faire apparaître le haut état-major, que les hommes qui figurent trois fois, au moins, dans les conseils d'administration de nos 30 sociétés majeures.

Il n'est resté alors que 23 noms. Nous les avons classés en tenant compte de la valeur boursière (fin 1964) des sociétés qu'ils représentent, et sans prendre en considération la valeur de nombreuses autres sociétés, en dehors des 30, auxquelles ils appartiennent aussi. Il y a donc quelque arbitraire dans notre classement. Que les déclassés ne s'en offensent pas !

« Finanz und Wirtschaft » (5.1.1967) vient de publier un tableau des 25 plus grandes sociétés. Pour la première fois, en valeur boursière, Hoffmann-La Roche dépasse Nestlé. Si l'on enregistre la progression de

l'UBS, les hommes qui appartiennent à ces deux sociétés devraient gagner des rangs, ainsi M. Jann serait promu second. Peu importe d'ailleurs. Notre propos n'était pas la distribution des dossards, mais une esquisse sociologique.

Voici donc le palmarès :

II Les vingt-trois

1. **Samuel Schweizer**, à Arlesheim. Valeur boursière des entreprises à la gestion desquelles il participe : 8423 millions. Soit Nestlé (4825), Ciba, dont il est le vice-président (1500), Société de Banque suisse, qu'il préside (1293), Brown Boveri (BBC) (520), Sulzer (285).
2. **Willy Schweizer**, à Küsnacht. 6784 millions. Nestlé, Crédit suisse (1460), Zurich Assurance qu'il préside (499). Il préside aussi l'assurance-vie Vita.
3. **Max Petitpierre**, à Neuchâtel. 6237 millions. Nestlé, qu'il préside, Brown Boveri, Compagnie suisse de réassurance (892). On sait qu'il préside aussi les Ciments Portland et Ebauches S.A.
4. **Adolf Jann**, à Zurich. 5454 millions. Union de Banques suisses (1305), Hoffmann-La Roche (président) (3650), Zurich-Assurance. Il participe aussi aux importantes acierées de Monteforno, à Giornico.
5. **Hans Robert Schwarzenbach**, à Horgen. 3987 millions. Winterthour accidents (324), Geigy (1378), Brown Boveri, Oursina (305), Crédit suisse. Mais de surcroît il préside la Fédérale assurance et participe à la très importante holding Handelsfinanz (30 mio).
6. **Felix W. Schulthess**, à Zurich. 3984 millions. Sulzer (285), Crédit suisse qu'il préside, Zurich ass. (vice-président), Electrowatt qu'il préside (362), Geigy. De surcroît on le trouve à Swissair, dans la holding Mecatex, digne d'être remarquée, dans de très importantes entreprises électriques : Mauvoisin, etc.
7. **C.J. Burckhardt**, à Vinzel. 3625 millions. Alusuisse (832), Société de Banque suisse, Ciba.
8. **Robert Käppeli**, à Riehen. 3402 millions. Ciba, qu'il préside. Winterthour accidents, Société de Banque suisse, Sulzer.
9. **Herbert Wolfer**, à Winterthour. 3245 millions. Sulzer (vice-président), Ciba, Crédit Suisse.
10. **Max Schmidheiny**, à Heerbrugg, Saint-Gall. 3106. BBC qu'il préside depuis cette année, Holderbank (386) dont il est l'administrateur délégué, ce qui fait de lui avec son frère Ernst le grand patron du ciment, Landis et Gyr (490), Motor Columbus (250), Crédit suisse. Les ramifications sont innombrables. Limitons-nous à La Genevoise assurance, et Genevoise-vie.
11. **Alfred Schaefer**, à Zollikon. 2793. BBC, Sulzer, Union de Banques suisses qu'il préside, Interhandel (456) dont il était le vice-président, Hero (227). Il mériterait mieux que son onzième rang, car il figure aussi chez Saurer, chez Bally, dans la holding Handelsfinanz. La liste est si impressionnante qu'Erard en faisait son numéro un.
12. **Emmanuel Meyer**, à Meilen. 2791. Alusuisse, Crédit suisse, Zurich assurance.
13. **Robert Buhler**, à Winterthour, 2746. Sulzer, UBS, Alusuisse, Winterthour accidents, plus, bien sûr, la filature Eduard Bühler et Cie à Winterthour.
14. **Nello Celio**, à Lugano, 2634. Alusuisse, président, Crédit suisse, Lonza, plus un nombre respectable de sociétés immobilières. M. Celio ayant déclaré

à la TV qu'il connaissait peu la Suisse romande, précisons qu'à Lausanne il était administrateur de la S.I. Valmont F, Valmont G, Les Gerboises, Rosiaz Beausite, de la S.A. l'Ocelot, et de SAPCA, société de placements qui gère notamment la Brasserie viennoise; l'ensemble constituait déjà un honorable pied à terre.

15. **Walter Boveri**, à Herrliberg. 2592. Elektrowatt, BBC qu'il présida jusqu'en 1966, Motor Columbus, Crédit suisse. Plus de nombreuses sociétés chargées de financer les constructions électriques en Amérique, notamment la Société Suisse-Amérique électricité et Sud-Amérique électricité. A relever encore la Privatbank et Verwaltungsgesellschaft dont s'occupe aussi son frère Theodor. Elle est considérée comme une véritable banque familiale.
16. **Eberhard Reinhardt**, à Zurich. 2342. BBC, Crédit suisse, Elektrowatt, mais encore les Papiers de Saint-Moritz, la Compagnie financière Michelin à Bâle, La Suisse générale, etc.
17. **Fritz Richner**, Zollikon, 2140. Winterthour, Georges Fischer, UBS, Motor Columbus, mais aussi Pars Finanz AG (la holding de Schindler), président d'honneur de l'UBS.
18. **Ernest Gamper**, Zurich, 2083. Elektrowatt, G. Fischer, Crédit suisse.
19. **Hans Carl Bechtler**, à Zurich. 1940. G. Fischer, Holderbank, SBS, mais aussi chez Rieter.
20. **Georg Sulzer**, Winterthour, 1914. Naturellement il préside l'entreprise qui porte son nom et, comme la majorité des industriels de Winterthour, on le trouve aussi à l'UBS et à la Winterthour, mais aussi à la Swissair.
21. **Albert Dubois**, Arbon, 1914. Sulzer, UBS, Winterthour, mais aussi, bien sûr, Saurer, dont il est l'administrateur délégué, et les Charmilles, à Genève.
22. **Jean Hotz**, Zurich, 1799. Sandoz, Sulzer, Câbleries de Cossonay.
23. **Werner Niederer**, à Bâle. 1277. Landis et Gyr, qu'il préside, Jelmoli, qu'il préside aussi, et par conséquent présent à l'Innovation et au Grand Passage. Il siège de surcroît à Elektrowatt.

Les oubliés

L'absence de quelques noms peut surprendre : **Dieter Bührle**, administrateur unique de la holding Oerlikon-Bührle, aux fortes ramifications dans l'armement, les explosifs, le textile, la soudure, etc. se retrouve aussi à Alusuisse et à la Banque industrielle et commerciale de Zurich; **Gustave Frey-Bally**, président de Bally, qu'on retrouve à l'UBS, à l'Helvetia assurances; **Karl Obrecht** que l'on déniche à la SBS, à Nestlé, qui préside aux destinées de la Société générale de l'horlogerie, ASUAG, et qu'on détecte à Chronos S.A. société chargée de financer la concentration des entreprises horlogères; **Charles Goss-weller-Wander**, Wander et sa holding Glaro, et l'UBS; **Hans Gygi** qui cumule Escher-Wyss, la Genevoise assurance et vie, l'Holderbank; **Peter Reinhardt**, de la Gebrüder Volkart, à Winterthour, administrateur à l'UBS, à Nestlé, à la Swissair; **Johann Friedrich Gugelmann**, de la fabrique Gugelmann à Langenthal, président de Oursina, mais qu'on découvre aussi chez Bally, à l'UBS et comme président de la Swissair; **Hans Schindler**, machines Oerlikon, Crédit suisse, Compagnie de réassurance suisse et Nouvelle Gazette de Zurich; **Paul Thorin**, président de la Winterthour, et présent à Ciba, Bally; le professeur **Alexandre de Muralt** du Fonds national de la recherche scientifique, chez Wander, à la SBS. Que les Eminences que nous oubliions nous excuseront.

sent. La liste est assez longue pour être représentative. Mais D.P. publiera toute rectification d'un méconnu, injustement laissé pour compte sous une fiche mal oglée.

III Analyse du fichier des bourgeois d'affaires

A l'examen nous observons une triple origine dans le recrutement de ces bourgeois : les familles industrielles, les technocrates de l'industrie, les technocrates de la banque ou de la diplomatie. Voyons de plus près !

Les familles

Les dynasties industrielles sont très apparentes, même si l'on n'ose pas toujours se fier aux homonymes. Max et Ernst Schmidheiny sont frères; avec leur cousin Peter, qui n'apparaît pas dans notre liste bien qu'il figure à la Winterthour, qu'il préside aux destinées d'Escher-Wyss, qu'il siège au Crédit suisse, à la Fédérale ass., à Machines Oerlikon, aux Tuilleries zuricoises, les Schmidheiny, à eux trois, contrôlent et la métallurgie et la cimenterie. On repère trois Sulzer : Georges, cité comme numéro 20, mais encore Alfred E. qui est vice-président d'Our-sina et qu'on retrouve conséquemment chez Guigoz, sans oublier Sulzer, et Henry G. qui siège chez Sulzer, comme il se doit, et chez Saurer. Les banquiers Sarasin, de la Banque Sarasin, sont deux : Alfred E., président de l'Association des banquiers suisses, qu'on retrouve chez Hero, à la Schappe, à Motor Columbus et Guy Sarasin. Les Boveri sont deux, eux aussi : Walter et Theodor.

Les mariages, selon les traditions principales, permettent de coordonner certains secteurs, le connubium se révélant aussi efficace, pour ces groupements, que les grandes banques. Ces consanguinités financières s'affichent. De même qu'à Corcelles-près-Payerne on distingue les Perrin-Rapin et les Rapin-Perrin, on trouve des Koechlin-Vischer, des Vischer-Geigy (M. Carl Koechlin est président de Geigy), des Gossweiler-Wander, des Ringier-Landolt, des Wölfer-Sulzer, etc. Il suffit d'avoir vécu en Suisse allemande pour savoir le prix qu'on attache à de tels traits d'union.

Les technocrates

Il faut distinguer ceux qui sont formés par les sociétés elles-mêmes. Nous en avons parlé à propos de Nestlé. Même remarque pour les chimiques. Les entreprises exigent des hommes compétents. La récompense ultime est l'accès au conseil d'administration. Ainsi circule le sang frais; et l'émulation à l'intérieur des sociétés est considérable; dans une grande maison les hommes de l'appareil directeur ont leur rang; on est numéro 20, 10, 5, directeur, administrateur. D'autre part les hommes des banques jouent un rôle essentiel. Si l'on écarte la Banque populaire suisse, peu représentative, au point qu'elle se lance dans le petit crédit, toutes les activités économiques suisses de niveau international sont concentrées par la SBS, l'UBS et le Crédit suisse. Elles sont lieu de rencontre, et instrument privé de planification. Mais surtout, dans cette étroite fusion du capitalisme industriel et financier, elles fournissent à l'économie suisse des hommes choisis hors des dynasties industrielles; les grandes banques suisses ne sont pas propriété familiale; le recrutement de leur personnel dirigeant permet de faire appel à des hommes neufs. Ils sont les correspondants des technocrates industriels,

(Suite page 4)

Les Vingt-trois

(Suite de la page 3)

mais, par leur fonction même qui est la coordination, ils sont omniprésents, d'où leur classement supérieur. Enfin la diplomatie suisse, comme il se doit, apporte à des industries qui travaillent à l'échelle internationale ses compétences, ses cautions : Paul Ruegger (Winterthour et Réassurance), Gérard Bauer (grand patron de l'horlogerie, présent chez Suchard); MM. Hotz, Petitpierre, et Burckhardt font partie des vingt-trois.

On repère les premiers signes d'une intégration d'éléments venus de l'Université, mais en Suisse ce n'est encore qu'une amorce. C'est plutôt l'Université qui va au-devant de la haute bourgeoisie. Il n'est pas de manager qui ne soit docteur honoris causa.

Quelques autres caractéristiques

Au niveau où nous sommes placés, où apparaissent les coordinateurs et les chefs d'état-major, ces hommes sont dans leur grande majorité des quinquagénaires ou des sexagénaires. Tous de formation universitaire. Des juristes et des économistes dans la grande majorité; quelques ingénieurs : Wolfer, Schmidheiny, Sulzer. Presque tous sont officiers, mais plutôt de modestes galons.

La prédominance alémanique est écrasante, et il faut descendre dans la strate inférieure de cette bourgeoisie pour voir apparaître les Romands qu'on découvre surtout dans la chimie, la métallurgie genevoise, et la banque privée.

Ces grands bourgeois sont peu connus du public. Beaucoup ne tiennent pas à figurer, même dans le « Who's Who Switzerland ». Ni notre presse, ni nos traditions ne permettent de mettre en vedette leurs réceptions, leurs mondanités, qui restent très fermées. On ne compte parmi eux aucun play-boy de classe internationale ! L'égalitarisme n'est pas dans les revenus, mais encore dans les mœurs. Les collections de peinture de haute valeur sont le luxe le plus couramment affiché.

Ainsi à travers cette bourgeoisie, à l'âge industriel, survit une sorte d'aristocratie qui déjà sous l'ancien régime et les corporations fit de Bâle et de Zurich de grandes villes européennes et renaissantes.

Cette capacité d'adaptation est certainement une des plus remarquables réussites de la bourgeoisie suisse, qui, du XIX^e siècle à nos jours, sut prendre le relais.

IV Incidences politiques

Politique et association professionnelle

Ce qui, chez ces hommes, nous intéresse, en fin de compte, ce n'est pas leurs Renoirs, leurs Cézannes, leurs Picassos, mais leur influence sur notre destin national.

Dans la vie politique, ils interviennent discrètement : un Petitpierre fut conseiller aux Etats et conseiller fédéral, un Celio était conseiller national, un Obrecht est conseiller aux Etats, un Robert Bühler (n° 13), conseiller national; ils ont eu fourni des cadres au parti radical, mais leur pouvoir est trop grand pour qu'ils aient le goût de l'intervention politique directe; ce n'est plus la bourgeoisie d'affaires qui va à la politique; c'est la politique qui va à elle : certains titres politiques sont devenus des moyens d'obtenir des mandats privés. En revanche, même aux plus hauts échelons, ils tiennent à être présents dans les associations économiques. Albert Dubois est président de l'Union centrale des associations patronales, Eberhard Reinhardt siège au comité de direction de cette même association; il est vice-président de l'Association suisse des banquiers. A l'Union suisse du commerce et de l'industrie, Robert Buhler représente les constructeurs de machines; sont membres du Vorort de cette association, Max Schmidheiny depuis 1946, Georg Sulzer, depuis 1954, et enfin Hans Robert Schwarzenbach en est le président. A travers ces associations ils pèsent de tout leur poids sur la vie suisse. Ils y font une politique de présence. Ajoutons encore, fait remarquable, que sur les vingt-trois, cinq font partie du Conseil de la Banque nationale suisse, soit M. Käppeli, qui siège aussi au comité, MM. Schulthess, Schwarzenbach, S. Schweizer, G. Sulzer, auxquels il faudrait adjoindre M. Karl Obrecht, omniprésent et qui siège aussi au comité. (cf. annuaire de la Confédération 1965).

Position de force

Mais leur pouvoir, ils le tiennent surtout d'une situation de fait que l'on peut résumer ainsi :

— une intégration très poussée de toutes les forces vives du capitalisme suisse, nous l'avons montré suffisamment, sans contrepoids important dans l'économie collective, qu'elle soit publique ou privée, sauf dans le commerce (USC - Migros). Cette coordination est plus étroite encore que ne le font apparaître les liens familiaux et bancaires. Il faudrait consacrer toute une étude au rôle de certaines holdings dans la répartition des risques et des influences. Sur une échelle privée, en dehors de tout contrôle démocratique, le capitalisme suisse planifie notre économie.

— une intégration très poussée dans le capitalisme international. Comme le fait justement remarquer M. Erard, la Suisse n'est pas, certes, ainsi qu'on le dit quelquefois naïvement, le coffre-fort de la bourgeoisie mondiale; nos banques ne détiennent que le 2,3 % des richesses du monde. Leur activité principale n'est pas le recel. Le capitalisme suisse est à la fois industriel et financier; il crée des filiales; il gère des participations; mais pour se développer, il doit inspirer confiance au capitalisme international; et il s'y emploie. Aussi ne cesse-t-il pas de répéter, de bonne foi, que toute contestation de ses droits ne fait que nuire à la prospérité commune.

C'est pourquoi M. Erard écrivait : « Il apparaît donc que notre bourgeoisie est actuellement la maîtresse irremplaçable de nos destinées, et l'on ne peut que souhaiter qu'elle ait des vues suffisamment larges et progressistes ».

Nous ne nous contentons pas du souhait.

Deux affrontements

Jusqu'à aujourd'hui la bourgeoisie suisse a gouverné avec le minimum de concessions. Nous l'avons dit, dans un numéro récent. Mais il n'en ira plus de même sur deux points.

Tout d'abord, elle est placée devant le choix européen. Ce choix est d'une telle importance qu'elle ne saurait en décider seule.

Ensuite, les réformes intérieures, à commencer par la réforme fiscale, doivent remettre en question certaines faveurs auxquelles elle a jusqu'ici tenu.

L'intelligence de cette bourgeoisie n'est pas innée; il n'y a aucune raison de s'en remettre à elle. Certes, malgré sa parcimonie, elle peut se vanter d'avoir contribué à l'élévation du niveau de vie national. Mais la réussite lui a conféré des priviléges, depuis quelques années abusifs.

La gauche suisse ne peut prétendre la détrôner. En revanche, il est dans ses possibilités de la contraindre à la discussion.

Si cette bourgeoisie omnipotente, feutrée, confidentielle croit tenir à elle seule le secret de l'avenir national, elle n'est pas intelligente. Or nous craignons que la prospérité ne l'ait rendue entêtée.

Et c'est elle qu'il faudra, ces prochaines années, affronter.

- A, harmonium de campagne
- B, orgue de campagne
- C, orgue suburbain
- D, orgue urbain

Le salaire dépend de ces catégories. Mais on fait encore le compte des services qui peuvent être exigés : 60, 100, 120 services. Un service comprend trois pièces ! Certains postes, la Cathédrale de Lausanne ou Saint-Pierre à Genève, offrent des statuts particuliers.

Mais à vouloir rétribuer selon une même échelle de salaires fort étroite l'institutrice émérite qui tient l'harmonium comme d'autres font la quête et des musiciens de très haute valeur, on aboutit à d'étonnantes injustices.

Nous découvrions donc la situation d'un de ces musiciens, à Lausanne, titulaire d'une paroisse recherchée. Salaire de base annuel 5000 francs pour centvingt services. En plus, les services extraordinaires, les morts, les mariages, dans les bons mois (Bach déjà se plaignait des saisons à petite mortalité). En plus, les innombrables leçons particulières pour faire vivre sa famille. La somme de ces efforts donne 1500 francs par mois en moyenne, mais avec des mois creux.

Au moment où une jeunesse plus laïque que pieuse redécouvre les beautés de l'orgue, ne pourrait-on pas offrir un statut laïc aux quelques grands organistes que nous connaissons ? Cela signifierait tout simplement qu'ils pourraient disposer d'un salaire équivalent à celui d'un musicien attitré de l'O.S.R. ou de l'O.C.L.

Ces hommes surtout devraient jouir d'une liberté qui leur permet de jouer un rôle d'animateurs de la vie musicale. Que l'on songe à l'influence d'un Blanchet à Saint-François, d'un Barblan à Saint-Pierre, aux admirables maîtres de chapelle qui furent pendant la guerre notamment Charles Faller à la Cathédrale de Lausanne, Pidoux aux Terreaux; on pourrait attendre beaucoup pour l'animation de la vie culturelle de musiciens libérés d'étouffantes servitudes alimentaires.

L'Allemagne nous en offre un exemple. Dans quelques villes, chaque jour, à la même heure, au même lieu se donne un concert d'orgue; chaque jour aussi se renouvelle le public d'auditeurs.

Trois ou quatre virtuoses de l'orgue libres de se consacrer entièrement à leur art, ce serait plus important encore que le renforcement de l'effectif de telle ou telle section d'un orchestre officiel. Dans une ville et dans un quartier, quel « effet multiplicateur » ne provoqueraient-ils pas ?

Il suffirait pour cela qu'ils aient de quoi vivre sans avoir à compter sur la mort de leur prochain.

Annexe

Les orgues domestiques

Un des mérites de l'Exposition nationale de 1964 a été l'édition et la gravure de disques consacrés à la musique populaire suisse. On y trouve notamment un air « Uf de Berge möchte i läbe » interprété sur un orgue domestique.

Cette curiosité helvétique mérite d'être connue. La notice accompagnant le disque apporte les précisions suivantes :

« Les buffets d'orgues du Toggenbourg occupent une place à part parmi les instruments de ce type dont on ne joue pas dans les églises. Alors qu'ils sont pour ainsi dire inconnus à Berne et en Appenzell, on en a dénombré environ 60 dans le Haut-Toggenbourg, construits entre 1750 et 1850 et comprenant généralement 2, 4, 4 1/2 et 6 registres, rarement davantage. Bien que ces instruments aient trouvé place dans la pièce principale, leur grandeur était très limitée par la dimension des maisons paysannes; on les construisait malgré cela comme des orgues d'églises. Ils étaient richement peints et ornés. La Réforme a contribué à leur diffusion. Dans les régions rattachées à Zurich, la musique qu'on y jouait était limitée à l'accompagnement des psaumes. Lorsqu'en 1800 les protestants autorisèrent à nouveau l'emploi des orgues durant le service religieux, la construction de buffets d'orgues devait soudain cesser. »

Les organistes

(Suite de la page 1)

normes des contrats; dans le canton de Vaud, c'est le synode, mais les salaires en vertu de la non-séparation de l'Eglise et de l'Etat sont à la charge des communes.

Selon la méthode administrative, on procède alors à des classifications, qui ont pour résultat de comparer ce qui n'est pas comparable. On distingue donc les catégories suivantes :